

**ARRETE N° 2017-084 portant désignation du vice-président en charge  
du Système d'Information et du Numérique**

L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

- Vu** Le code de l'éducation notamment ;
- Vu** Le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;
- Vu** Le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble
- Vu** La délibération de l'Assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 21 novembre 2017 portant élection de Monsieur Pierre BENECH en qualité d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble.

---

**ARRETE**

---

**ARTICLE 1**

Monsieur Michel DESVIGNES, professeur des universités, est désigné en qualité de vice-président en charge du Système d'Information et du Numérique.

**ARTICLE 2**

Monsieur Michel DESVIGNES est nommé pour la durée prévue dans sa lettre de mission jointe. Cette durée ne peut en aucun cas excéder celle du mandat de l'administrateur général.

**ARTICLE 4**

Le directeur général des services et l'agent comptable, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au bénéficiaire et affiché aux lieux prévus à cet effet dans les locaux de l'établissement.

Fait à Grenoble, le 21 novembre 2017

L'administrateur général

SIGNE

Pierre BENECH